

Collège Propriétaires
RÉGION NORD/ÎLE DE FRANCE
HAUTE ET BASSE NORMANDIE

**LISTE ALLIANCE GALOP
PROPRIÉTAIRES**



ALLIANCE GALOP

LA FORCE DE L'OBSTACLE AU SERVICE DU GALOP

CANDIDATS

Roger-Eugène Laffitte

Philippe Brechet
Isabelle d'Armaillé
Dominic Dormeuil
Olivier Auneau
Adrien Desespringalle (PE)

SUPLÉANTS

Guy Vacher
Patrick Vandemoortele
Fabien Le Coidic (PE)



**La relance des courses est
une priorité.
Nous avons des solutions,
unissons-nous pour les mettre
en pratique.**

**Les disciplines du plat et de l'obstacle
doivent se compléter et s'enrichir
l'une et l'autre et non pas s'opposer,
au risque de s'affaiblir.**

La liste Alliance Galop regroupe des propriétaires qui représentent différentes sensibilités, mais tous ont à cœur de défendre le galop français, de conserver notre système de répartition et notre indépendance, mais aussi surtout de créer les conditions de réussite d'un programme de relance.

Aujourd'hui, l'obstacle français est une force économique importante dans le galop européen. L'évolution qui a mené à ce succès prouve la capacité que nous avons tous de réussir ensemble à vaincre les obstacles et à organiser la relance de l'institution des courses, portés par une passion commune. Nous avons aussi su créer des vocations chez les jeunes qui veulent s'engager pour demain.

Collège Propriétaires RÉGION NORD/ÎLE DE FRANCE HAUTE ET BASSE NORMANDIE



Les propriétaires sont une des clés de la relance

Les hippodromes et les centres d'entraînement de la région doivent devenir leur jardin.

Un accueil et des services de qualité doivent être homogènes sur tous les sites.

Les propriétaires sont aussi les meilleurs ambassadeurs des courses. La mise à disposition d'espaces de réception bien entretenus et équipés doit être proposée à tous et peut encourager les conversions.

Relancer l'attractivité et adapter l'offre des paris hippiques

Les paris au service des courses plutôt que les courses au secours des paris, et toutes les courses françaises ouvertes aux paris sur Internet. Le PMU doit être plus souple et plus entreprenant, sur ses nouveaux jeux, le marché en ligne, l'export de nos courses et l'adaptation du pari mutuel à toutes ses activités.

L'équilibre 2/3-1/3 a créé un cercle vertueux, ne le brisons pas

Cette répartition profite à tout le galop français. Nous demandons que le principe de répartition des encouragements à concurrence de deux tiers pour le plat et un tiers pour l'obstacle soit inscrit dans les statuts de France Galop.

Des primes aux propriétaires pour les chevaux entraînés en France

**Paris-Province : même combat même voix,
les programmes doivent être établis avec une vision nationale**

**Un décalage vers le début et la fin d'année d'une grande partie
de notre programme d'obstacle**

**Moins de handicaps, plus de réclamera, avec deux échelles
pour les handicaps en plat, sur gazon et sur PSF**

**Une TVA à 10 % pour les investissements
dans les produits de l'élevage**

Encourager l'élevage, notre plus bel atout

Nous estimons que l'élevage est l'activité centrale du galop, et que tout doit être mis en œuvre pour encourager, et non contraindre, les propriétaires à s'engager sur cette voie